

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Cobactan LC 75 mg pommade intramammaire pour bovins (vaches en lactation)

2. Composition

Par injecteur prérempli de 8 g :

Substance active :

Cefquinome (sous forme de sulfate de cefquinome) 75 mg

3. Espèces cibles

Bovin (vaches en lactation)

4. Indications d'utilisation

Pour le traitement des mammites cliniques, chez les vaches laitières en lactation, causées par *Streptococcus uberis*, *Streptococcus dysgalactiae*, *Staphylococcus aureus*, *Escherichia coli* et d'autres entérobactéries sensibles à la cefquinome.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active, aux antibiotiques de la famille des céfalosporines, aux autres antibiotiques bêtalactames ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser la lignette nettoyante en cas de lésion du trayon.

6. Mises en gardes particulières

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

L'utilisation du médicament vétérinaire doit être basée sur des tests de sensibilité et prendre en compte les recommandations officielles et locales concernant l'antibiothérapie. Une utilisation inappropriée du médicament vétérinaire peut augmenter la prévalence des bactéries résistantes à la cefquinome et peut réduire l'efficacité du traitement avec des céfalosporines, notamment à cause du potentiel de résistance croisée.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Les pénicillines et les céfalosporines peuvent provoquer une hypersensibilité (allergie) après injection, inhalation, ingestion ou contact cutané. L'hypersensibilité aux pénicillines peut entraîner une sensibilité croisée aux céfalosporines et vice versa. Les réactions allergiques à ces substances peuvent parfois être graves.

1. Manipuler ce médicament vétérinaire avec la plus grande précaution pour éviter toute exposition et prendre toutes les précautions conseillées.
2. Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux pénicillines et céfalosporines doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

3. Si vous développez, après une exposition, des symptômes tels qu'une éruption cutanée, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette. Des gonflements du visage, des lèvres et des yeux ou des difficultés respiratoires sont des symptômes plus graves qui nécessitent des soins médicaux urgents.

En cas de réaction cutanée connue ou supposée due à l'alcool d'isopropylique, se laver les mains après utilisation des lingettes et porter des gants de protection.

Gestation et lactation :

Le médicament vétérinaire est destiné au traitement pendant la lactation. Il n'y a pas d'information disponible qui indique une toxicité pendant la reproduction (y compris une tératogénicité) chez les bovins. Aucun effet sur le potentiel reproducteur ou tératogène n'a été observé dans des études de toxicité sur la reproduction chez les animaux de laboratoire avec cefquinome.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Il est reconnu qu'une sensibilité croisée aux céfalosporines existe pour les bactéries sensibles à la famille des céfalosporines.

Surdosage :

En cas de surdosage, aucun effet nocif est connu autre que ceux mentionnés à la rubrique 7. Aucune procédure d'urgence n'est requise.

7. Effets indésirables

Bovin (vaches en lactation) :

Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :	Anaphylaxis (réaction allergique sévère)
---	--

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie intramammaire

Le contenu d'un injecteur doit être infusé doucement dans le trayon du quartier infecté toutes les 12 heures à l'issue de trois traites successives.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Effectuer une traite préalable du (ou des) quartier(s) atteint(s). Après nettoyage minutieux et désinfection du trayon et de son orifice infuser avec précaution le contenu d'un injecteur dans chaque quartier affecté. Dispersez le médicament vétérinaire en massant délicatement le trayon et la mamelle de l'animal atteint.

L'injecteur ne doit être utilisé qu'une seule fois. Les injecteurs entamés doivent être éliminés.

10. Temps d'attente

Viande et abats : 4 jours.

Lait : 5 jours (120 heures).

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 25° C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V198527

Présentations :

Boîte en carton à 3, 15, 20 ou 24 injecteurs.

Les lignettes nettoyantes sont incluses dans la boîte.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Février 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées**Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :**

Intervet International B.V., Wim de Körverstraat 35, 5831 AN Boxmeer, Pays-Bas

Fabricant responsable de la libération des lots :

Intervet International GmbH, Feldstrasse 1A, 85716 Unterschleissheim, Allemagne

Intervet International B.V., Wim de Körverstraat 35, 5831 AN Boxmeer, Pays-Bas

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

MSD Animal Health Belgium

Tél : + 32 (0)2 370 94 01

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.